

# Conseil Municipal

## Du 11 Mars 2013

La séance est ouverte à 18 h 30. **Présents** : Mme GHELMA Gisèle, CATTEAU Annette, MM. DE PASQUALIN Bruno, CARPENTIER Pierre, THOULY Jean Jacques, CHALOYARD Yves, CLAVELIN Charles, M. DE PASQUALIN Laurent, et du secrétaire de mairie GENTILE Patrice.

Absent excusé : M. CHALOYARD Guy.



Mme le Maire ouvre la séance.

Le Conseil se retrouve à la salle Michel Tissot pour visualiser les travaux de rénovation envisagés : à savoir rénovation de la salle communale et de la cuisine.

### Présentation des travaux prévus en 2013

La salle communale (isolation des murs, vitrification du parquet, peinture, agrandissement de l'ouverture de la porte entre la cuisine et la salle communale).

La cuisine de la salle communale (abaissement du plafond, changement de la fenêtre, rénovation porte extérieure, changement du chauffe-eau). Une visite de sécurité sera diligentée.

Raccordement des eaux usées du logement Tolle au réseau.

Changement des fenêtres de logement Tolle.

Réparation du parapet du pont de Juisse.

Réfection du mur du cimetière et proposition d'installation de cavurnes.

Réparation de la zinguerie de l'église.

Travaux rue du Moulin avec caniveau central en pavés et pose d'enrobé par la CCCHS.

L'ensemble de cette première partie de travaux a été chiffrée et acceptée par le Conseil à l'unanimité.

Il a été également abordé la mise aux normes de nos logements locatifs, en priorité par le plus ancien (appartement Boivin). Les devis sont en cours d'élaboration.

Le conseil a validé à l'unanimité cette deuxième partie des travaux en acceptant si nécessaire l'éventualité d'un emprunt afin de garder une trésorerie saine.

## Budget 2013

Mme le Maire et Jean-Jacques Thouly présentent au conseil les comptes 2012 et les prévisions 2013. L'exercice 2012 a généré un excédent de fonctionnement de 35 922,12 €.

Considérant que les résultats antérieurement reportés sont constitués d'un excédent de fonctionnement de 42 921,20 € les résultats cumulés s'élèvent à un excédent de fonctionnement de 78 843,32 €,

Après en avoir délibéré le conseil décide d'affecter ce résultat comme suit :

Affectation à l'excédent reporté : 78 843,32 €

Le conseil adopte à l'unanimité le compte administratif 2012.

### **BUDGET 2013**

Section de fonctionnement, reconduction des postes principaux,  
L'année 2013 sera caractérisée principalement par les travaux cités ci-dessus.  
Le conseil adopte à l'unanimité le budget 2013.

Le conseil décide de laisser inchangé les taux d'imposition à savoir :

8,45% pour la taxe d'habitation  
15,56% pour la taxe foncière (bâti)  
29,46 pour la taxe foncière (non bâti)

## Questions diverses

Ladoye-sur-Seille envisage d'embaucher l'employé communal David Nové le vendredi toute la journée ce qui nécessite le partage de l'utilisation du véhicule. Les frais d'utilisation du véhicule seront facturés au kilomètre à chaque commune.

Annette Catteau expose les difficultés liées à la fermeture de la classe de Voiteur et propose de rédiger une motion auprès de M. le Préfet et du Recteur d'académie, en soutien de l'école de Voiteur.

Commission fleurissement : réunion le mardi 26 mars à 18 h salle Michel Tissot.

La Mairie sera fermée du 1<sup>er</sup> au 9 mai 2013.